

## **Motion**

**(1513)**

### **« Halte aux licenciements chez Swisscom »**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- l'annonce de plus de 1 000 licenciements par les dirigeants de Swisscom ;
- les informations alarmantes de la presse qui font mention d'un nombre bien plus important de suppressions d'emplois à venir chez Swisscom ;
- l'importance de la sauvegarde de postes de travail ;
- l'importance du maintien de ce secteur des services publics ;
- l'inquiétude du personnel de Swisscom et d'une grande partie de la population genevoise ;
- l'importance particulière du secteur des télécoms pour Genève ;
- les milliards de bénéfices réalisés par Swisscom ;
- l'opposition clairement exprimée du Conseil d'Etat le 15 janvier 2003 face aux agissements de Swisscom,

invite le Conseil d'Etat

- à rappeler à Swisscom et particulièrement à son actionnaire majoritaire leurs responsabilités en tant que service public et qu'ils doivent dès lors privilégier la sauvegarde de l'emploi ;
- à entamer immédiatement des discussions avec Swisscom et à cette fin utiliser tous les moyens nécessaires afin de préserver les places de travail ;
- à intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il convoque une réunion, sous son égide, avec les dirigeants de Swisscom et les représentants des Autorités cantonales ;
- à informer régulièrement le Grand Conseil de l'évolution de la situation.